



## Reprendre un CHAT qu'on a donné à des irresponsables ?

Par **GabyCoco**, le 22/07/2018 à 00:47

Bonjour, rnJe poste ce message ici pour obtenir des conseils avisés.rn rnLa chatte de mon copain a accouché de 4 chatons en mai dernier. Nous avons donné l'un deux en juillet 2017 (il était sevré) à un couple de jeune... très précaires et peu sérieux au final.rn(Un jour plus tard une dame très sérieuse m'a contacté et j'avais un très bon pressentiment avec elle, mais le chat était déjà chez les autres et je n'ai pas osé aller le reprendre même si elle m'inspirait confiance et pas les autres.)rn rnLe chat qu'on leur a donné (nommons le Kiwi) n'est pas pucé, ni vacciné, ni stérilisé. ( Nous ne l'avions pas pucé lorsque nous leur avons donné, il ne l'est toujours pas aujourd'hui.)rn rnC'est alors que ce couple me recontacte il y a quelques jours pour m'annoncer qu'ils ne veulent plus de chat (Quand ils ont adoptés Kiwi ils avaient déjà une autre chatte) et que de toutes façons ils déménagent et leur futur propriétaire ne veut pas de chat dans le logement.rn rnPrise de panique à l'idée qu'ils abandonnent Kiwi (car je ne pouvais pas le prendre chez moi) j'ai de suite recontacté la dame qui voulait adopter Kiwi (celle qui m'inspirait confiance). Par miracle elle était enthousiaste à l'idée de prendre Kiwi même un an après nos premiers échanges mais se laissait quelques jours pour réfléchir sérieusement et me donnait sa réponse ensuite.rn rnEntre temps, les actuels propriétaires de Kiwi m'annoncent qu'ils veulent finalement le garder. J'ai tenté de leur dire "non" que quelqu'un m'avait déjà dit oui pour le prendre mais ils m'ont bloquée partout. (Par contre j'ai leur adresse de domicile, ils ont juste oublié ce détail.)rnCes imbéciles ne m'ont même pas expliqué pourquoi ils changeaient tout à coup d'avis, cela faisait plusieurs jours pourtant que je me m'acharnais pour trouver un nouveau foyer à Kiwi (entre particulier, annonces sur internet et associations...) Et même ils me pressaient pour que je trouve VITE une solution !rnCe sont des gamins irresponsables et immatures qui ne prennent pas en considération la vie d'un animal.rn rnMais alors que faire maintenant ? Comment puis je m'assurer qu'il n'abandonneront finalement pas Kiwi quand ils en auront encore marre...rn rn"Un chat non

identifié n'appartient à personne", c'est ce que tout le monde répète sur les forums sans jamais citer une règle de droit précise...  
Étant la première propriétaire de Kiwi et celle qui aurait dû l'identifier avant de le donner, puis-je prétendre à le reprendre ?  
Pour l'identifier par exemple ? Car autant eux que moi nous risquons 750 € d'amende si on s'en tient à la loi sur l'identification des animaux.  
Puis-je faire pression sur eux pour qu'il l'identifie afin, qu'un jour, si ils l'abandonnent, Kiwi ne sera pas euthanasier et on pourra remonter jusqu'à eux ?  
Comment faire pression, prévenir la police ?  
Y a t il un moyen de récupérer Kiwi, je me sens responsable de l'avoir donné à ces irresponsables... Je voudrais le mettre en sécurité le temps de lui trouver un foyer sérieux.  
Je demande toute votre bienveillance dans vos réponses. N'hésitez pas à proposer d'autres solutions.  
Merci d'avance.  
Respectueusement,  
Gaby

Par **Tisuisse**, le **22/07/2018** à **09:27**

Bonjour,  
Vous avez fait don de ce chaton, vous ne pouvez plus revenir sur ce don même si les acquéreurs sont immatures. La seule chose que vous pourriez tenter c'est d'essayer de récupérer cette bête, discrètement, en vous rendant vers le domicile de ces personnes, mais c'est tout, vous ne pouvez rien faire d'autre.

Par **amajuris**, le **22/07/2018** à **10:41**

bonjour,  
quand on donne quelque chose c'est immédiat et irrévocable sauf si la donation comportait des charges.  
dans votre situation, vous avez donné des chatons à qui vous vouliez, ils ne vous appartiennent plus et vous n'avez aucun droit sur eux.  
salutations